



## Attestation de deux epoux

Par **Isabelle L\_old**, le **09/07/2007** à **10:36**

Nous, Pierre Michelin et Isabelle Lannette, ma compagne, avons signé un compromis d'achat d'une maison. Dans ce compromis figure explicitement deux lettres de nos ex-époux respectifs (Martine Michelin et Jean François Lannette) stipulant qu'il renonce à tous recours concernant l'acquisition de ce bien étant connu que les deux procédures de divorce sont actuellement en cours. ( Il en va de même pour la vente de ma maison pour laquelle mon ex femme m'a fait une lettre stipulant qu'elle autorisait la vente, celle-ci est jointe au compromis de vente).

Or aujourd'hui dans le cadre de l'obtention d'un crédit, la banque , Crédit Agricole, représenté par Monsieur Chombart et Mme Milon, doute de la validité juridique de ces deux lettres datées et signées et nous l'a fait savoir le Samedi 7 juillet à 12H30 soit 3 jours avant la date de dépose de l'accord de prêt (le 10 juillet 2007) et bien entendu à un moment où aucune solution simple ne pouvait être trouvée.

Pourriez vous me confirmer la validité juridique des documents,